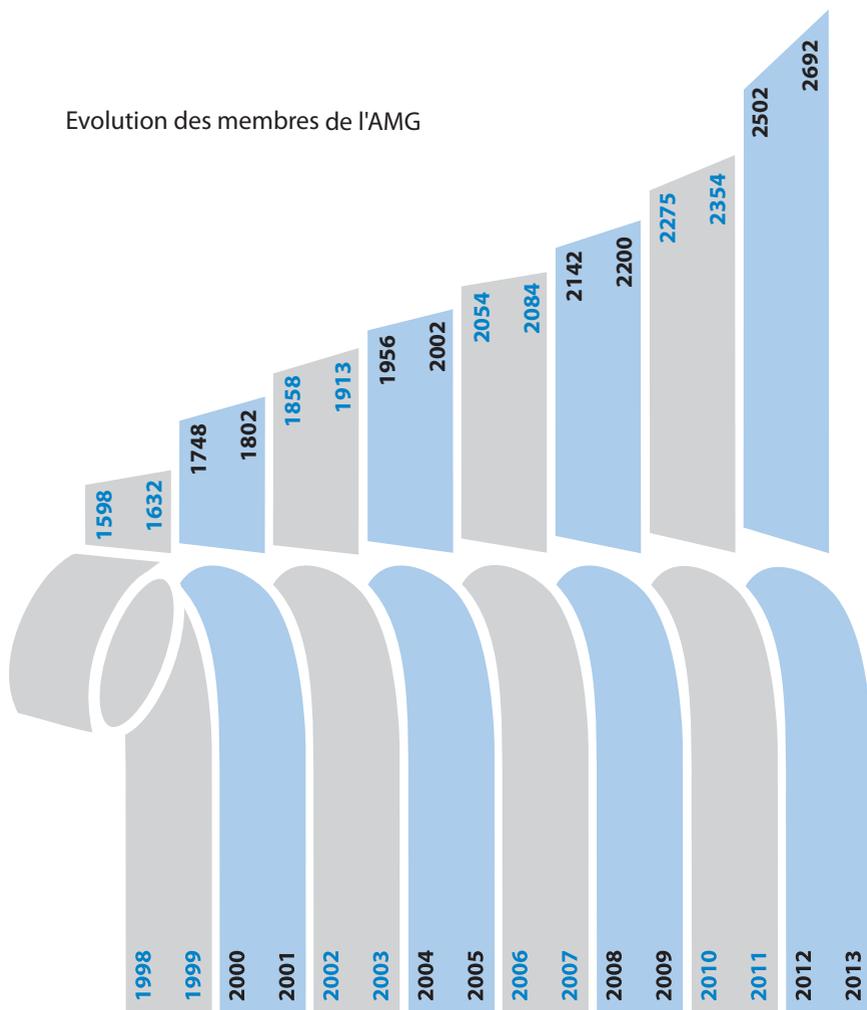


# Rapport annuel 2013

Evolution des membres de l'AMG



# Sommaire

<b>Billet du président de l'AMG</b>	page 4
<b>Assemblée générale</b>	page 5
<b>Conseil</b>	page 6
<b>Assemblée des présidents des groupes de spécialistes</b>	page 8
<b>Bureau du Conseil</b>	page 9
<b>Secrétariat</b>	page 11
<b>Commission de déontologie et de conciliation</b>	page 12
<b>Groupe d'accompagnement des procédures en économicité</b>	page 13
<b>Groupe de médiation patients-médecins</b>	page 14
<b>Evolution de l'effectif des membres 2013</b>	
Nouveaux membres	page 15
Décès, membres passifs	page 17
Membres en congé, démissions	page 18
Etat des membres au 31 décembre 2013	page 18



## Billet du président de l'AMG

Ce billet consacré à l'année 2013 se doit de commencer par de vifs remerciements à notre président, le Dr Pierre-Alain Schneider. Qu'il trouve ici l'expression de l'immense gratitude des membres de l'AMG, du Conseil et de son Bureau !

Durant ses huit années à la tête de notre association, de 2006 à 2013, il a su, au milieu d'éléments souvent hostiles, tenir le cap sur les objectifs de l'AMG : préserver les intérêts de ses membres comme la liberté et l'indépendance de la profession médicale, promouvoir envers et contre tout une médecine de qualité pour tous et assurer la cohésion du corps médical. Tout le contraire d'un *Bateau ivre*, titre du poème illustré d'Arthur Rimbaud qui lui a été remis lors du repas annuel du Conseil, le 3 février 2014. Si notre esquif est ballotté, c'est que le financement du système de santé est engagé dans une impasse, une nouvelle fois écartelé en 2013 entre l'augmentation incessante des primes et la baisse continue du revenu réel des médecins.

Regarder en arrière et chercher à comprendre est nécessaire pour mieux se projeter vers demain. **Ce qui restera dans les esprits de l'année 2013 est la réintroduction de la clause du besoin au mois de juillet.** La forme retenue est proche de celle que l'AMG a défendue depuis plusieurs années : la possibilité de s'installer donnée à tout médecin ayant effectué au moins trois années dans un établissement suisse de formation reconnu. Ce gage de bonne formation médicale, de connaissance du terreau local et du réseau des collègues installés comme des infrastructures à disposition est indispensable à une prise en charge optimale des patients et à une relève de qualité.

2013 aura également été une longue attente de la décision, capitale pour l'avenir de la médecine à Genève, du Tribunal administratif fédéral (TAF) sur le recours des assureurs contre la décision du Conseil d'Etat, du 22 février 2012, de maintenir à 96 centimes la valeur du point tarifaire TARMED. Avec les HUG et Genève-Cliniques, l'AMG a renforcé sa volonté de maintenir la communauté tarifaire genevoise, unique en Suisse. La menace sur la pratique médicale et la santé des patients est bien réelle. Le cas échéant, tous ensemble, nous devons prendre les bonnes décisions.

Ma grande reconnaissance va à tous ceux qui concourent, chaque jour, à faire progresser notre association : agaçantes parfois, nos positions finissent souvent par être comprises et la ligne tracée reprise. Je souhaite associer à mes remerciements les quatre membres de notre secrétariat pour l'immense travail effectué chaque jour.

J'ai débuté ce billet par un avis de tempête. Je le finirai dans les airs, car c'est bien là que notre président Schneider excelle lorsqu'il prend les commandes. La perception du monde vue d'en haut est enviable et permet d'avoir une vision globale. C'est sans doute ce qui manque au système actuel où seules règnent l'opacité et l'obsession des coûts.

Dr Michel Matter  
6 avril 2014

## Assemblée générale

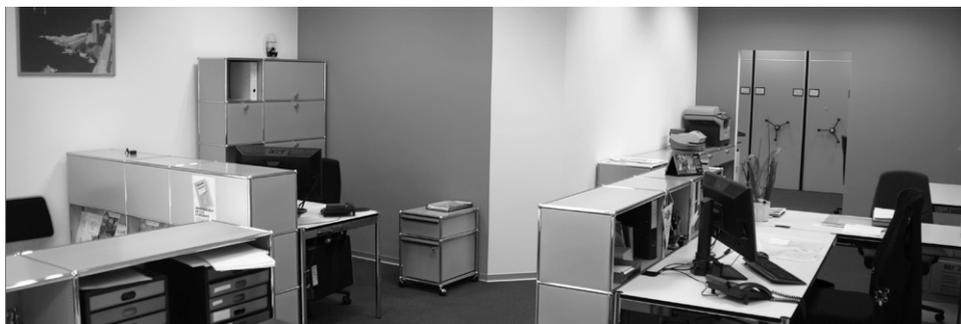
Durant l'exercice 2013, l'AMG a tenu ses deux Assemblées générales statutaires les 3 juin et 18 novembre 2013.

### L'Assemblée tenue le 3 juin 2013 :

- a reçu les **nouveaux membres qui ont prêté serment** (cf. pages 15 à 17);
- a adopté le **rapport annuel** de l'AMG 2012 ainsi que les comptes pour l'exercice 2012, à l'unanimité avec 1 abstention, décharge en étant ainsi donnée au Conseil;
- a entendu un exposé du **Prof. Philippe Ducor**, avocat-conseil de l'AMG, sur le thème : *Consentement éclairé : un « oui » qualifié.*

### L'Assemblée tenue le 18 novembre 2013 :

- a reçu les **nouveaux membres qui ont prêté serment** (cf. pages 15 à 17);
- a élu au Conseil le **Dr France Laurencet** pour un mandat de 4 ans débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et **réélu** pour un mandat de deux ans le **Dr Jean-Claude Brückner** et pour un mandat de 4 ans les **docteurs Marc Lacour, Jean Locher, Bernadette Maurice, Michel Montessuit et Alain Naïmi**;
- a adopté le **budget 2014** à l'unanimité avec 1 abstention;
- a adopté une **révision du Règlement sur la perception des cotisations de l'AMG** à l'unanimité avec 3 abstentions.
- a maintenu, à l'unanimité avec 2 abstentions, la **cotisation 2014** au niveau de la cotisation 2013 (730 F, y compris la cotisation SMSR);
- conformément à l'article 13, al. 2, lettre e des statuts, a reconduit (4<sup>e</sup> renouvellement), à l'unanimité avec 4 abstentions, le mandat de **Mme Françoise Sapin**, de la fiduciaire FIDUSAP, en charge de la **révision des comptes** de l'AMG depuis sa désignation par l'Assemblée générale du 16 novembre 2009;
- a reçu une information sur la **valeur du point tarifaire TARMED**;
- a entendu un **exposé de M. Bertrand Levrat**, directeur général des HUG, sur le thème : *Visions et perspectives pour les HUG.*



Situé au 12, rue Micheli-du-Crest, le secrétariat de l'AMG a été rénové en 2013. Le Dr Jean-Claude Brückner en a supervisé les travaux.

## Conseil

Durant l'exercice 2013, le Conseil s'est réuni à dix reprises. Présidé par le Dr Pierre-Alain Schneider, président de l'AMG, il était composé durant cette année des docteurs Jean-Claude Brückner, Jacqueline Caillat, Didier Châtelain, Florence Emery-Montant, Joachim Karsegard, Mitsuko Kondo Oestreicher, Marc Lacour, Alain Lironi, Jean Locher, Michel Matter, Bernadette Maurice, Michel Montessuit, Alain Naimi, Fady Rachid, Philippe Vandeplass, Yan Beauverd (AMIG), Jean-Michel Gaspoz (HUG), Laurent Bernheim (Faculté de médecine) et Patrick Saudan (AMAHUG).

Outre ses tâches statutaires, en particulier celles relatives à la qualité de membre de l'AMG, le Conseil a traité notamment les dossiers suivants lors de ses diverses séances :

### 21 janvier 2013

Chantiers 2013 : valeur du point tarifaire (VPT) – projet e-toile – démographie médicale et clause du besoin – Annuaire de professionnels de la santé (tous ménages) – labellisation des médecins – stérilisation en cabinet – modification du Code de déontologie de la FMH.

### 18 février 2013

Actions possibles à mener en cas de baisse de la VPT  
Clause du besoin  
Rénovation du secrétariat  
Convention tarifaire AMG / Zurich-Accident

### 18 mars 2013

Actions possibles en cas de baisse de la VPT  
Vers une réintroduction de la clause du besoin

### 15 avril 2013

Préparation de la Chambre médicale du 25 avril  
Préparation de l'Assemblée générale du 3 juin  
Actions possibles en cas de baisse de la VPT  
Indemnisation des membres de l'AMG exerçant des fonctions sur mandat  
CTESIAS : financement et questions

### 13 mai 2013

Présentation des comptes 2012  
CTESIAS : réponses aux questions posées  
Information concernant le recours sur la VPT  
Modification du Règlement de la Commission de déontologie de l'AMG

### 17 juin 2013

Projet OBELISC (*Objective Evaluation and Leadership In Scientific Health Data Collection*)  
Vers une réintroduction de la clause du besoin  
Enquête 2013 sur la couverture des soins ambulatoires

## 2 septembre 2013

Frontaliers : nouvelles conditions d'assurance en 2014 ?

OBELISC

Valeur du point tarifaire TARMED

Projet de conventions tarifaires privées

Elections du Grand Conseil et du Conseil d'Etat

## 30 septembre 2013

Préparation de la Chambre médicale du 3 octobre

Ordre du jour et préparation de l'Assemblée générale du 18 novembre

Elections du Conseil

## 4 novembre 2013

Projet de budget 2014

Préparation de l'Assemblée générale du 18 novembre

Renouvellement des mandats de la Commission de déontologie

Prise de position sur la votation du 9 février 2014 (suppression de la prise en charge de l'avortement par l'assurance de base)

Valeur du point tarifaire

## 2 décembre 2013

Valeur du point tarifaire

Préparation de la conférence de presse du 6 décembre

Charte ASSM de collaboration entre professionnels de la santé

Initiative parlementaire Joder

Assurance-maladie des frontaliers

Passage de témoin des présidents



*Jeudi 5 septembre 2013 : le président Pierre-Alain Schneider reçoit une délégation médicale du Kirghizistan, emmenée par le Prof. Louis Loutan, venue à l'AMG découvrir les arcanes de la politique professionnelle helvétique et déguster la traditionnelle tarte aux pruneaux (cf. page 10).*

## Assemblée des présidents des groupes de spécialistes

L'Assemblée des présidents s'est réunie à cinq reprises durant l'exercice 2013. Cette assemblée se compose de l'ensemble des présidents de groupe des spécialités représentées à l'AMG. Il s'agit d'un organe consultatif, qui a pour but de faciliter les flux d'information dans les deux sens entre les groupes et le Conseil. Se réunissant dans la semaine qui précède une réunion du Conseil, elle est habilitée à émettre des préavis à son intention sur les sujets qu'il est appelé à traiter.

**Lors de ses diverses séances, l'Assemblée des présidents a notamment abordé les sujets suivants :**

### **16 janvier 2013**

Chantiers 2013

Rétablissement de la clause du besoin

Intervention de l'AMG auprès du Tribunal administratif fédéral sur la valeur du point tarifaire TARMED (VPT)

### **13 mars 2013**

Régulation des installations de médecins (clause du besoin)

Labellisation des médecins

Médecine hautement spécialisée

Projet de loi sur l'enregistrement des maladies oncologiques (LEMO)

Contreprojet indirect à l'initiative *Pour une caisse-maladie publique*

Avancement du projet pilote *e-toile*

### **1<sup>er</sup> mai 2013**

Recours contre la VPT

Clause du besoin

Enquête 2013 sur la couverture des soins ambulatoires

Cours TARMED

### **28 août 2013**

Frontaliers : nouvelles conditions d'assurance en 2014 ?

Enquête 2013 sur la couverture des soins ambulatoires

Clause du besoin

Projets de convention

### **30 octobre 2013**

Assemblée générale du 18 novembre 2013

VPT, coût de la santé à Genève

Assurance-maladie des frontaliers

Médecine hautement spécialisée

## Bureau du Conseil

Durant l'exercice 2013, le Bureau a été composé des docteurs Pierre-Alain Schneider, président, Michel Matter, vice-président du Bureau, Jean-Claude Brückner, trésorier, Didier Châtelain, secrétaire, et Jacqueline Caillat. Il s'est réuni hebdomadairement le lundi comme à l'accoutumée (40 séances). En outre, en date du 16 août, il a tenu une séance hors les murs consacrée notamment à l'application cantonale de la clause du besoin, à la communication et aux actions à mener en cas de baisse de la VPT, au changement des conditions d'assurance-maladie des frontaliers en 2014, à la modification de la loi sur la santé sur le point de la conservation des dossiers médicaux, au renouvellement du Conseil.

Le Bureau de l'AMG traite les affaires en cours et prépare les dossiers à l'intention du Conseil, de l'Assemblée des présidents des groupes de spécialistes et de l'Assemblée générale. Son rôle est également de recevoir des représentants des associations ou organismes qui souhaitent exposer leur point de vue auprès de l'AMG. Il assume en outre la fonction de comité de rédaction de *La lettre de l'AMG*.

Parmi les centaines d'objets traités en 2013, on se contentera ici de souligner les **grandes problématiques qui ont le plus mobilisé le Bureau** durant cet exercice :

- **En liaison avec la politique professionnelle** : mise en valeur de la qualité de la formation des médecins, défense de la valeur du point tarifaire TARMED, soutien aux médecins concernés par une procédure d'économie initiée par Santéuisse (cf. en page 13), médiation entre patients et médecins (le plus souvent dans des affaires pécuniaires, cf. en page 14), préavis à l'intention du Conseil concernant la candidature de nouveaux membres (61 préavis, dont 5 après une audition), projet OBELISC (*Objective Evaluation and Leadership In Scientific Health Data Collection*).
- **En liaison avec la politique du canton** : *monitoring* des coûts de la santé, projet *e-toile*, commissions de structure chargées d'étudier les ouvertures de postes universitaires, nouveau droit de protection des adultes et de l'enfant, stérilisation dans les cabinets médicaux, conservation des dossiers médicaux, objets traités par le Grand Conseil comme les révisions de la loi sur la santé (K 1 03), en particulier des articles 57 et 58 sur les dossiers médicaux et de l'article 114 sur la remise de médicaments par les professionnels de la santé.
- **En liaison avec la politique fédérale** : loi sur l'enregistrement des maladies oncologiques, clause du besoin, médecine hautement spécialisée (MHS), initiatives sur la caisse publique, sur la médecine de famille, etc.
- **Sur le plan administratif** : tracas causés par les assureurs, préparation des comptes et des budgets, gestion des travaux de rénovation du rez du secrétariat de l'AMG, gestion du personnel.

**Le président de l'AMG**, qui préside le Bureau, le Conseil et l'Assemblée des présidents, a conduit de très nombreuses séances à l'AMG, entretenu des contacts avec des organismes variés, et participé comme représentant de l'AMG à des séances :

- de la FMH (Chambre médicale, Assemblée des délégués, Groupe de travail *e-health*), de la Société médicale de la Suisse romande et de la Conférence des sociétés cantonales de médecine;
- de partenaires institutionnels comme la Direction générale de la santé (Commission quadripartite chargée d'accompagner la mise en place de la clause du besoin, médecin cantonal, pharmacien cantonal) ou comme l'OCIRT;
- de commissions dépendant du Grand Conseil (*Commission de la santé* : auditions le 6 septembre (sur la conservation des dossiers, PL 11173) et le 15 novembre (sur l'hospitalisation à domicile, PL 11280) ou du Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé (*Groupe de travail chargé de proposer et coordonner une série d'actions visant à lutter contre la pénurie des professionnels de la santé*);
- de la Faculté de médecine, des HUG (Conseil d'administration, Commission paritaire de planification et de prospective hospitalo-universitaire) et de la Fondation « Artères » (Conseil de fondation, jusqu'en juin 2013);
- avec nos multiples partenaires : Société Médicale de Genève, Genève-Cliniques, Fédération des Entreprises Romandes, HON, Médecine et Hygiène, PharmaGenève, PhysioGenève, etc.

Le président a mené l'enquête annuelle auprès des membres de l'AMG concernant leur perception de la couverture des soins ambulatoires sur le canton de Genève.

Il a reçu, le jeudi 5 septembre, une délégation de médecins kirghizes, dont la visite à Genève, organisée par le Prof. Louis Loutan, s'est inscrite dans le cadre d'un projet de réforme de la formation postgraduée et continue (cf. p. 7).

### De nombreux médecins de l'AMG ont participé :

- à la vie de la FMH : Jean-Claude Brückner, Didier Châtelain, Florence Emery Montant, Jean-Pierre Grillet, Michel Matter, Bernadette Maurice, Alain Naïmi, Alexandre Mossaz et Philippe Rheiner comme *délégués à la Chambre médicale*; Jean-Claude Brückner comme membre de sa *Commission de gestion*;
- à diverses commissions officielles comme le *Comité du Projet pilote e-toile* (Gilles Mérier), la *Commission consultative chargée d'évaluer les titres étrangers en médecine* (Alain Souche), la *Commission consultative en matière de planification hospitalière* (Jean-Claude Brückner), la *Commission de coordination du réseau de soins* (Aditya Sant), le *Conseil interprofessionnel pour la formation* (Jean-Jacques Winkelmann), le *Réseau de Soins Asile* de l'Hospice général (Philippe Schaller), les Conseils d'administration de l'*Institution genevoise de maintien à domicile – IMAD* (Didier Châtelain), de *CTESIAS* (Jean-Claude Brückner), des *Cliniques de Joli-Mont et Montana* (Jacqueline Caillat), ou informelles comme le groupe de travail réunissant médecins et médecins-dentistes autour de la mise en œuvre de la révision de l'Ordonnance fédérale sur les dispositifs médicaux, ODim (Konstantine Buxtorf Friedli).

## Secrétariat

Sur le plan de son personnel (3,6 postes répartis entre 4 collaborateurs), la marche du secrétariat en 2013 a été marquée par la stabilité de l'équipe.

Sur le plan opérationnel, l'équipe du secrétariat :

- a répondu aux usuelles, mais innombrables demandes d'informations de patients ou de médecins relatives aux domaines les plus divers : recherche d'un médecin, attribution des droits de pratique, ouverture ou fermeture d'un cabinet, procédures d'économicité ouvertes par Santésuisse, annuaires escrocs, secret médical, commandes d'imprimés divers, questions d'assurances, problèmes de personnel dans les cabinets médicaux, conditions d'adhésion à l'AMG, questions d'honoraires ou de déontologie, etc.
- a suivi administrativement l'adhésion de 223 nouveaux membres, qui constitue un nouveau record (cf. en pages 15 à 17);
- a organisé la tenue des deux Assemblées générales, assuré le secrétariat du Conseil, de l'Assemblée des présidents des groupes de spécialistes, du Bureau et de la Commission de déontologie;
- a assuré l'organisation de trois séminaires à l'intention des médecins nouvellement installés (les 6 et 20 février : 38 participants, les 15 et 29 mai : 29 participants, et les 9 et 16 octobre 2013 : 48 participants);
- a organisé deux conférences de presse les 6 janvier (importance de l'équivalence des formations de médecins et réintroduction de la clause du besoin) et 6 décembre (votation du 9 février 2014 sur la suppression de la prise en charge de l'avortement par l'assurance de base);
- a mis sur pied, à l'intention de membres intéressés du Conseil ou de l'Assemblée des présidents de groupes, deux cours les 12 et 26 avril (pour le niveau I) et les 1<sup>er</sup> et 15 novembre (pour le niveau II), sur l'apprentissage et l'approche efficace des médias, animés par Dominique Huppi;
- a assuré la parution de *La liste officielle des membres 2013*, de dix numéros de *La lettre de l'AMG* et, pour la troisième fois, la parution de *l'Annuaire genevois de professionnels de la santé 2013* à destination de tous les ménages du canton;
- a géré la mise à jour quotidienne du site Internet de l'AMG : [www.amge.ch](http://www.amge.ch) ainsi que la revue de presse 4 fois par semaine;
- a supporté avec bienveillance, entre le début du mois de mai et la fin du mois d'août 2013, la rénovation totale de ses locaux sis à la rue Micheli-du-Crest 12, qui a entraîné son exil dans les locaux de la rue Goetz-Monin 15, précédemment rénovés en 2011.

## Commission de déontologie et de conciliation (CDC)

Membres (depuis septembre 2008) : docteurs Pierre Beck (président, interniste), Christiane Blanchard (psychiatre), Jean-Marc Reymond (interniste), Claudio Soravia (chirurgien), assistés de Me Philippe Ducor, avocat-conseil de l'AMG et médecin, et de Mme Françoise Perrier, secrétaire.

La Commission de Déontologie et de Conciliation (CDC) s'est réunie onze fois au cours de l'année 2013 pour traiter vingt-huit litiges provenant de plaintes de médecins, de patients ou d'institutions. Certains sont encore en cours d'instruction.

Quinze médecins ont comparu personnellement devant la Commission pour être entendus.

Cinq sanctions ont été prononcées (blâme ou amende) pour infraction au Code de déontologie de la FMH, dont deux font l'objet d'un recours à la Commission de déontologie de la FMH.

Dans trois cas, la Commission s'est déclarée incompétente et l'affaire a été transmise à l'instance de médiation de l'AMG (docteurs Jacqueline Caillat et Jean-Claude Brückner) ou bien il a été suggéré au plaignant de s'adresser à la FMH pour une expertise extrajudiciaire. Par exemple : conflits d'ordre financier, entre employeur et employé, déception de patients à propos de diagnostics ou de traitements.

Pour vingt autres plaintes, la CDC n'a pas constaté de violation du Code de déontologie de la FMH. Il n'empêche que, dans certains cas, les désagréments de la procédure ont pu servir d'avertissement pour soigner davantage la relation médecin-patient.

Un litige a été réglé par une conciliation qui a pu aboutir en janvier 2014.

Pour la première fois, le Ministère public a exigé d'obtenir le contenu d'une décision de la CDC dans une affaire pénale de violation du secret professionnel. La CDC avait conclu à une violation du secret professionnel et avait sanctionné le médecin en conséquence, et le Ministère public voulait visiblement s'inspirer de cette décision avant d'engager sa propre procédure.

La CDC a refusé de transmettre son dossier et la nature de sa décision au Ministère public, qui le lui demandait dans le cadre de son enquête. En effet, la CDC considérait que ses membres étaient eux-mêmes soumis au secret professionnel. La CDC a néanmoins remis ces documents en demandant qu'ils soient mis sous scellés. Le Ministère public a alors saisi le Tribunal des mesures de contraintes (TC) pour que celui-ci lève les scellés.

Le TC a ordonné au Ministère public de saisir la Commission du secret professionnel — instituée par l'article 12 de la loi sur la santé K 1 03 — afin d'obtenir la levée du secret professionnel de la CDC. La CDC s'est opposée à cette mesure, au motif que seul le détenteur du secret (en l'espèce la CDC) peut saisir la Commission, et non des tiers.

Cette analyse a été confirmée par la Commission du secret, puis par la Cour de Justice sur recours du Ministère public. En conclusion : la CDC est soumise au secret professionnel et seuls les médecins concernés peuvent demander à la Commission du secret de les en délier.

Au terme de ce rapport 2013, je tiens à remercier vivement les membres de la Commission, Me Ducor et Mme Perrier pour leur engagement et leur compétence. Je remercie particulièrement et chaleureusement le Dr Christiane Blanchard qui a participé avec compétence et assiduité à tous les travaux de la CDC depuis 2008 et qui a décidé de la quitter à la fin 2013 dans l'intérêt du renouvellement graduel de la CDC. Pour lui succéder, le Conseil a désigné, lors de sa séance du 4 novembre 2013, le Dr Luisa Jacot-Des-Combes pour un mandat de 4 ans allant du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2017, les autres membres ayant été confirmés pour un mandat portant sur les années 2013 à 2016.

Dr Pierre Beck  
Président

## Groupe d'accompagnement des procédures en économicité

L'article 32 LAMal impose aux prestataires de soins d'agir de façon *économique, adéquate et efficace*. L'article 56 précise le devoir de contrôle de ce caractère économique.

En l'absence d'une convention tarifaire avec Santésuisse pour le canton de Genève, les procédures en économicité se déroulent sous la direction de l'office romand de Santésuisse. Les collaborateurs de cet office et les membres du groupe d'accompagnement ont des contacts réguliers. Les médecins dont les indices statistiques sont remarquables, se voient interpellés en trois étapes : *lettre d'information, demande d'entretien* et enfin *convocation pour conciliation et rétrocession éventuelle*.

Sur demande, l'AMG peut apporter un soutien technique aux membres concernés par ces procédures. Cette intervention est d'autant plus efficace qu'elle est requise dès la première étape. Le pilier central de la défense est constitué par une analyse en économicité fournie par CTESIAS.

En 2013, les procédures ont porté sur les chiffres statistiques de 2011. En ce qui concerne le canton de Genève, Santésuisse a envoyé 29 (20 dans le rapport 2012) *lettres d'information*, convoqué 29 (18) médecins pour un *entretien* et cité 15 (5) médecins en *séance de conciliation*.



8 confrères (2 en 2012) ont demandé à être conseillés pour répondre à la *lettre d'information*, 6 (8) ont demandé à être aidés pour préparer un *entretien* et 3 (2) ont requis la présence de l'AMG lors de la séance de *conciliation*. La conciliation s'est conclue par un accord quant au montant d'une rétrocession pour deux confrères. Pour le troisième, le dossier est toujours ouvert, le confrère a par ailleurs décidé de poursuivre la procédure indépendamment de l'AMG. A défaut d'accord, Santésuisse peut porter le dossier devant le Tribunal arbitral des assurances.

Le groupe de travail est composé du Dr Pierre-Alain Schneider, président de l'AMG, des docteurs Jacqueline Caillat et Jean-Claude Brückner, membres du Conseil. Il est appuyé par le Dr André Assimacopoulos, expert tarifaire.

Docteurs Jean-Claude Brückner et Jacqueline Caillat

## Groupe de médiation patients-médecins

Ayant constaté lors de sa séance du 22 mars 2010 que le contrôle des honoraires selon l'article 30 des statuts ne fonctionnait pas à satisfaction, le Conseil, sur proposition du Bureau, a décidé que celui-ci mènerait une politique expérimentale sous l'angle de la médiation entre patients et médecins. Lors de sa séance du 5 décembre 2011, il en a confié le mandat aux docteurs Jean-Claude Brückner et Jacqueline Caillat.

Les plaintes qui nous sont parvenues en 2013 portaient sur les mêmes thèmes qu'en 2012, soit essentiellement sur des contestations de notes d'honoraires, en général pour de faibles montants. Plus rarement, les patients s'adressent à l'AMG pour des problèmes relationnels avec leur médecin.

Nous avons reçu 29 plaintes, dont 7 ont pu être traitées directement par le secrétaire général et 22 par nos soins, dont 3 nous ont été adressées par la Commission de déontologie.

Ce que nous avons constaté, comme par le passé, c'est que la relation entre médecin et patient était déjà difficile avant la plainte, celle-ci n'étant que l'aboutissement logique d'une insatisfaction de la part du patient. Les 22 cas ont tous trouvé une issue, parfois insatisfaisante pour l'une ou l'autre partie, mais dans la majorité des cas, les plaignants nous ont remerciés de notre écoute et de notre attention, deux choses qui, d'après leurs dires, leur avaient souvent manqué avec leur médecin.

Peut-être est-ce le lieu et le moment de rappeler que, en cas de difficultés relationnelles, la meilleure solution est avant tout d'en parler ouvertement avec le patient et, dans un second temps, d'interpeller les médiateurs !

Docteurs Jacqueline Caillat et Jean-Claude Brückner

# Evolution de l'effectif des membres 2013

Nouveaux membres : 223 nouveaux membres ont été admis

Shérine	ABBOUD	Béatrice	DE MOUSTIER
Francis	ABIHANNA	Ana Margarida	DE PINHO BARROS
Sophia	ACHAB	Adnane	DEBABECHE
Faiza	ACHOUR	Jean-Louis	DIETEMANN
Elias Joseph	ADJADJ	Emmanuelle	DORIE
Alexandre	AHMADI	Lisca	DRITTENBASS TAILLEUR
Nashwa	AL SAFFAR	Frédérique	DUGOUGEAT EP. PILLEUL
Majid Hussam	AL-SHALTCHI	Clémence	DUMAS
Alexandra	AMBROSETTI	Eric	DUPARC
Malek	AMMAR	Jean-Paul	DURAND
Giampiero	ARCIERO	Jorge	EUSEBIO
Shadi	AXMANN	Shahnaz	EXNER
Gilles	AYOUN	Guillaume	FAVRE
Yuliya	BALET	Michael	FEUSIER
Mariem	BAROUDI	David	FINCI
Linda	BELABBAS-HEDJAL	Michal	FISCHER
David	BENBASSAT	Michel Jean	FRANCK
Jean-Pierre	BERNARD	José Luiz	GAGLIANONE
Christophe	BERNEY	Bernard	GALL
Maud	BERNEY LAMIELLE	Axel	GAMULIN
Mouncef	BERRADA	Gisèle	GEORGE
Olivier	BERREBI	Katia Astrid	GIACOMINI
Marius Henri	BESSON	Sandra Véronique	GIANNELLI
Marie-Hélène	BILLIEUX	Tatiana	GIRAUD
Gabriela	BIVOL-HOBSON	Frédéric-André	GLAUSER
Jerôme	BLONDEL	Jérôme	GONCERUT
Paola	BONAVITACOLA	Yohann Arnaud	GRAZ
Francesca	BONFORTE FLUSS	Andreas	GROSCURTH
Marie	BORECKA ARDITI	Nicolas Enrique	GRUNAUER
Jan	BROEDEMANN	Sahnoun	GUETARNI
Sorin Yann	BRUDASCA	Renaud	GUIGNARD
Natacha	BRUHIER	Fouzia	MOURSLI
Alexandra	CALMY	Farhad	HAFEZI
Daniela	CAPELLUTO	Abdelghani	HASSANI
Jean-Christoph	CAUBET	François Alexandre	HENTSCH
Sylvia	CAYETTE	Alexander	HENZEN
Fabrice	CHANTRAINE	Aki Asseri	HINTSA
Florian	CHARBONNIER	Daniela Emanuela	HUBER
Panayiotis	CHRISTOFILOPOULOS	Yann	HURRY
Donatella	CIUFFREDA BÜHLER	Laurent	HUWART
Yves René	COHEN	Anouk	IMHOF
Laurent	COHEN	Nicole	JASTROW MEYER
Gabriela	COTARCEA	Tamara	JAUCH KLEIN
Cyril	CUFFEL	Jeannette	JIMENEZ THOMET
Joëlle Sylvie	CURTIS BRUEL	Olivier	JULEN
Eduardo	DA SILVA GODINHO	Carol	JUNGO NANÇOZ
Leïla Nadjiba	DAÏDI BOUKLIHACENE TANI	Isabelle	KAELIN GAMBIRASIO
Michel	DANILOSKI	Viktoria	KAPINA
Samira	DAOU KEMMAR	Hala	KASHEF



Michel	KHALIL	Dan Dumitru	NICULESCU
Riad	KINI	Damjan	NIKOLIC
Bettina	KOEHLER BALLAN	Stéphane	NOBLE
Markus	KOSEL	Dorel Ovidiu	OLTEANU
Lukas	KREIENBÜHL	Monica	ORTIGUEIRA
Michal	KREMEN	Oana Dana	PANAIT
Gabrielle	KUHLER RIBI	Domniki	PAPADOPOULOU
Jean-Pierre	LALAIN	Emmanuel	PAPILLON
Giang-Thanh	LAM	Yann	PAREL
Stéphanie	LAMBERT	Chan-II	PARK
Elisabeth	LANGENSKIÖLD	Arman	PARSAI
Laurent	LAOUST	Benoît	PAULMIER
Frédérique-Anne	LE GAL	Patrick	PETIGNAT
Jean Charles	LE HUEC	Valérie	PICARD
Vincent	LECOCQ	Nemanja	POLIC
Vincent	LECOURT	Nadya	POPOVA
Valérie	LEDUC	Christa Teresa	PRINS
Telma	LEE DA SILVA	Olivier	RAGER
En-Ling	LEUNG KI	Fulvia	RAIOLA
Gabriel	LUCCHETTA	Adrien	RAY
Thien	LUONG QUAN	Laetitia	RIBORDY
Loan Van	LUONG TRINH	Jean-Pierre	RIEDER
Anais	LUYA SCHMIDT	Adel	RIMA
Carine	LUYET	Frederic Charles	RIS
Jean-Christophe	MAILLARD	Pietro Michele	ROBERTI DEL VECCHIO
Marie	MALISSE	Olivier	RODEL
Evangelia	MAMELETZI	Bruno	ROUALDES
Evangelos	MAMOUZELOS	Harry Krishna Ruben	ROUX
Georgios	MANGIORIS	Eva Meia	RUEGG
Michele	MARI	Semia	SADFI CHARBONNIER
Aurélie	MARTI	Maurice	SALEM
Karen	MASTERSON POYET	Georges	SAVOLDELLI
Fabien	MATHEZ-LOIC	Samia	SAYEGH POMMIER
Nikolaos	MAVRAKANAS	Dorian	SCHALLER
Annabel Elen	McQUILLAN NEWLANDS	David	SCHAPIRO
Chloé	MEGEVAND LADOR	Laurent	SCHENKEL
Abdelhafid	MEKIDECHE	Frederic	SCHILS
Caroline Caterina	MENACHE STAROBINSKI	Claude	SCHWARZ
Julia	MENZEL-COURGEON	Alexander Ferdinand	SEIZ
Sabrina	MERBAÏ DJOUADI	Géraldine	SERRA-TOSIO
Bouchra	MERZOUK	Flavien	SEURET
Krzysztof	MIKA	Florent	GUIRAUD-CALADOU
Amir	MOAYEDODDIN	Tomoe	STAMPFLI ANDRES
Sindy	MONNIER	Raluca Ioana	STANCU
Alexandre	MORAIS CRAVADOR	Dejan	STOJILJKOVIC
Philippe	MOREL	David	SZABO
Maxime	MUGNIER	Ayse Leyla	TAHINTZI
Michel François	MUSCIONICO	Nadja	TAJOURI
Nathalie	NANZER	Marie-Noelle	TARDY
Patrizia	NARDO	Maud	TARTARAT-CHAPITRE
Jacques	NGUIFFO BOYOM	Enrico	TESSITORE

Gabriel	THORENS	Catherine	VUALA
Cécile	TISSOT	Lakshmi	WABER
Christian	TOSO	Inna	WEBER
Dante	TROJAN	Olga	WEBER YASKEVICH
Stefania	UBALDI	Christophe	WIAUX
Veronika	VACLAVIK	Igor	WIDIKKER
Nacera	VERSPIEREN	Suzanne	WIENER
Anne-Laure	VIGLIANO	Florence	ZAHN
Jean-Marc	VILLAFRANCA	Tristan	ZAND
Penka	VILLAR	Laure	ZIEGLER
Muriel	VIRET	Line	ZUERCHER PFUND
Gwenaëlle	VOLANT		

## Décès : 15 confrères nous ont quittés

Pierre-Emile	BABEL	27.09.2013	Jean-Jacques	KOBEL	03.12.2013
Manoutchehre	BAHY	24.08.2013	Bertrand	LANGER	30.05.2013
Jean	BEEGUER	23.02.2013	Stéphane	RUBOVSZKY	14.05.2013
Alain	BIGLER	01.09.2013	Constantin	SIDERIS	02.09.2013
Pascal	BOYMOND	29.05.2013	Daniel	SORG	05.02.2013
Pierre	CHARVOZ	15.06.2013	Christophe	TSCHANZ	21.06.2013
Marc	HOERNI	10.05.2013	Blaise	VOLET	20.08.2013
Christos	KARAGEVREKIS	15.08.2013			

## Membres passifs (41)

Suzanne	BALSER	Pierre-Alain	MARET
Denis	BANDELIER	Gabriel	MARTINEZ
Barthold	BIERENS DE HAAN	Monika	MAY-PERNEGER
Urs-Benno	BIRCHLER	Serge	MORET
Françoise	BODMER	Hossen	MOVAREKHI
Bernard	BOUCHARDY	Parvine	MOVAREKHI-BAHAR
Jean-Pierre	BRECHET	Mircea	NAICHE
Minh-Huong	CAO-NGUYEN	Jean-Jacques	PERRENOUD
Pierre	CHAVAZ	Dominique-François	PETITE
Janet	CSANK-BRASSERT	Philippe	RHEINER
Jean-Dominique	DEMOTTAZ	Catherine	RIBAUD DAVID
Raphaël	DESLARZES	Claire	SAGNIERES
Michel	FLORU	Arturo	SALVADOR
Claire	FRANCOIS	Marcel	SCHULER
Geneviève	GAITZSCH-CORNIOLEY	Jeanne-Monique	SINNIGER
Yves	GALLOPIN	Anne	TABERLET
José-Manuel	GARCIA	Gilbert	THIEBAUD
Uwe	GUDAT	Alexander	UGNIVENKO
Antoine	HADENGUE	Lidia	VOUMARD DE ALMEIDA
Henri	LONGCHAMP	Urs	WALTHER-BUEL
Marianne	LORENZ		

## Membres en congé (13)

Nadia	BESSIRE	Marco	MERLO
Catherine	DERRIEN SOMON	Michel	MUHLETHALER
Monia	FITOURI	Keyvan	NICOUCAR
Perrine	GRANGER	Catherine	ORCI-DARIER
Fabienne	LOSEY	Michel	ROUILLER
Cecilia	MALMBERG	Daniel	SUTER
Aránzazu	MATEO MONTOYA		

## Démissions (14)

Reto	ABELE	Christophe	LIBEREK
Dominique	BADEL	Catherine	LIBEREK
Djermal-Karim	BENCHOUK	Alexandre	MARET
Michel Jean	FRANCK	Emmanuel	PAPILLON
Laurence	GEX	Thomas Pierre Noël	PFISTER
Sanja	JUKOPILA	Jean-Charles	PIGUET
Lukas	KREIENBÜHL	Adel	RIMA

## Etat des membres au 31 décembre 2013 :

soit :	2692 membres	(1013 femmes, 1679 hommes)
	2219 membres actifs	(894 femmes, 1325 hommes)
	438 membres passifs	(102 femmes, 336 hommes)
	35 membres en congé	(17 femmes, 18 hommes)



Rénovée en 2011, la salle du Conseil est témoin de combats passés. Bien que communiquant avec le secrétariat, l'entrée officielle se fait par le 15, rue Goetz-Monin.